

# Le Pays du Midi-Quercy renforce ses actions en faveur de la transition

## La transition écologique

Malgré les récentes réformes institutionnelles qui occupent l'essentiel du temps des Communautés de Communes, le Pays Midi-Quercy a poursuivi ses actions en faveur de la transition écologique, et plus particulièrement énergétique. Les deux enveloppes du programme TEPCV (700k€ et 1,5 millions d'€) ont permis de nombreux investissements sur ce territoire dont la facture énergétique annuelle est de 130 millions d'euros, et qui s'est donné l'objectif d'être autonome énergétiquement d'ici 2050 :

- Construction d'un bâtiment emblématique à énergie positive, une école ;
- 45 rénovations de bâtiments publics ;
- 32 opérations sur l'éclairage public ;
- Acquisition de 15 voitures électriques et 17 vélos électriques prêtés ou loués aux CC et communes ;
- 90k€ investis dans des primes à la rénovation de l'habitat



Credits : PETR du Pays Midi-Quercy

privé (particuliers).

Un groupe de travail réfléchit à mettre en place une structure porteuse de projets de production d'énergie renouvelable : la création d'une structure coopérative (SCIC) permettrait ainsi aux collectivités de s'impliquer et aux habitants de participer et de profiter financièrement des projets de transition. Il est envisagé de commencer avec une dizaine de projets fondateurs de centrales solaires (toits bâtiments publics), pour démontrer la

faisabilité, donner l'exemple et mobiliser collectivités, habitants et partenaires.

Actuellement, le Pays mobilise deux conseillers en énergie partagée (CEP) à destination des communes (financement ADEME), dont la communication est portée par les CC. La CC Quercy Vert - Aveyron travaille aussi avec le syndicat départemental des déchets sur la mutualisation des déchets de la filière bois pour faciliter l'implantation des réseaux de chaleur en chaufferie bois sur plusieurs communes, avec aussi

Depuis la première écoute en 2015, le territoire du PETR du Pays Midi-Quercy (désigné par Pays ensuite) est passé de 4 Communautés de Communes (CC) à 3 au 1er janvier 2017. Les CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron et du Quercy Vert ont fusionné pour donner la CC Quercy Vert Aveyron. Les lois MAPTAM et NOTRe ont aussi modifié le contexte réglementaire, avec l'arrivée de nouvelles compétences obligatoires pour les CC qui ont du mal à digérer ces changements et à en saisir la pertinence.

l'appui du CEP et de l'Agence Locale de l'Énergie 46.

Les outils collectifs tels que l'association ValBois 82 et le Syndicat départemental de l'énergie (AMO sur les réseaux de chaleur) sont alors des soutiens importants à la transition énergétique. « *On a réussi à mettre autour de la table des gens qui veulent aller au bout et maintenant on a quelque chose d'opérationnel.* »

Un observatoire territorial en données ouvertes est aussi en projet avec l'ARPE afin de permettre un suivi des actions et être un outil d'aide à la décision.

## Le portage et le pilotage

Le Pays a toujours été force de proposition sur la transition écologique, il est un facilitateur des actions de transition, notamment via la diffusion d'une culture politique de la transition. Le Pays a aussi l'habitude de travailler avec les CC du territoire, pour lesquelles il joue le rôle de facilitateur. Ainsi, sur l'initiative du Pays – et sa force de persuasion – l'élaboration des PCAET lui a-t-elle été confiée. Très occupées par leurs nouvelles compétences transférées par la loi, les CC saisissent mal l'intérêt de ce plan climat, devenu pourtant obligatoire pour les deux plus grandes. Son élaboration coûte cher, environ 80k€, et les retombés économiques sont difficiles à estimer, même si,

grâce à TEPCV, le financement du plan est assuré à 80 %.

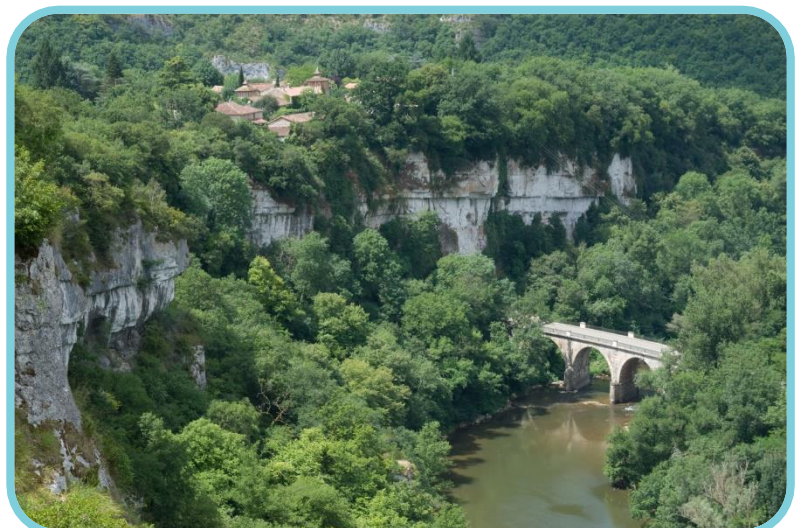
La question de la réalisation des actions du PCAET n'est aujourd'hui pas tranchée, même si le Pays pense que les CC et les communes seront des chevilles ouvrières indispensables à la déclinaison territoriale des objectifs fixés.

Au sein du Pays, 2 départs à signaler : Julien Birlinger, chargé de mission énergie remplacé par Gaëlle Berthelot, et Christian Tschocke ancien élu au Bureau du Pays, en charge de la transition énergétique et promoteur important de cette transition. Le départ de l'élu charismatique, pédagogue et scientifique, « *qu'on ne remplace pas* » selon les propos du président Maffre, n'a pas marqué un coup d'arrêt à cette démarche, même si l'absence de son portage se fait sentir : son départ a provoqué un besoin d'implication plus importante de l'ensemble des membres du bureau et donc peut-être une appropriation plus partagée. La chargée de mission sur la

transition énergétique et le directeur du Pays sont aussi pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette orientation politique.

Le Conseil de Développement (CD) quant à lui a toujours des difficultés à vivre et donc à être un partenaire de la transition. Reprenant le périmètre du Pays et donc de l'ancien CD du Pays, il est le CD des 3 CC et du Pays (aujourd'hui permis par le flou entourant la loi). Christian Maffre pointe « *la complexité à faire vivre un CD, en raison des fortes variations d'implication et de résultats en fonction des périodes et des sujets* ». La difficulté porte sur le fait que cette structure n'a pas bougé depuis près de 20 ans, avec les mêmes personnes qui un peu usées, manquent de l'enthousiasme nécessaire pour attirer de nouveaux membres. .

Il est envisagé de créer des commissions territoriales (liées au découpage intercommunal) au sein du CD qui pourraient permettre de le revivifier, même si les modalités de constitution restent à définir. La question des moyens, de la formation, et



Credits : Biljana

de la montée en compétence du CD est importante pour C. Maffre, qui souhaite pouvoir l'interpeller dans le cadre du Pays et le saisir de certaines missions, notamment pour susciter l'intérêt et la participation.

La reconnaissance des dynamiques citoyennes existantes pourrait offrir l'opportunité de s'appuyer dessus pour renouveler le CD. Les CC pourraient aussi être associées à ces réflexions.

Au-delà du CD, les habitants ne sont pas laissés de côté car le Pays a organisé une grande enquête sur la transition énergétique. Celle-ci avait pour but de porter à connaissance des habitants les services du Pays sur la transition énergétique, et dans le même temps de relever les besoins et attentes des habitants sur cette question. Elle a été réalisée en régie, de manière collective avec les CC et les communes qui en étaient le principal relais.

Cette expérience est la première animation d'envergure sur l'ensemble du territoire sur la transition énergétique. Peut-être servira-t-elle à faire émerger des personnes pour renouveler le CD ?

En ce sens, l'UNADEL évoque le concept d'écoutes citoyennes, qui pourraient, après formation, être réalisées par des membres du CD vers des habitants, et seraient l'occasion d'identifier des personnes prêtes à se mobiliser pour cette enquête-action, puis de faire remonter des informations et besoins des habitants, et repérer des

personnes susceptibles de renforcer le CD.

## Et demain ?

### Articuler les échelles de territoire

A l'instar de leurs homologues un peu partout en France, les CC du Pays semblent digérer difficilement les récentes réformes qui les concernent, entre refonte des périmètres et de nouvelles compétences obligatoires. Pour autant, si l'échelle du Pays est pertinente pour mener le projet de transition écologique dans son ensemble, elle a besoin d'un relais fort des intercommunalités, y compris pour porter le message vis-à-vis des communes et des habitants.

La question de la déclinaison territoriale de la transition reste le tendon d'Achille du territoire. Les délégués communaux mis en place sous la vice-présidence de M. Tschocke étaient une bonne idée, ce lien avec les communes doit ainsi être consolidé.

De même, le rôle des CC est toujours assez ténu sur la transition énergétique. La compétence et la confiance conférées au PETR en matière

d'action pour la Transition, pourraient ressembler à du désintérêt, ce qui à un moment donné fragilisera l'action du Pays en la matière. Ainsi, la relative difficulté rencontrée par le Pays, pour que les 2 CC concernées acceptent de mettre en place un PCAET, pourtant légalement obligatoire et très bien financé, est un signe. Le côté positif est évidemment que les 2 territoires viennent d'accepter que cela se mette en place. Il conviendra pour les PCAET, de trouver les moyens de ne pas perdre en route la CC Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron qui n'en aura pas, même si la piste du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est celle envisagée pour assurer le lien.

### Rejoindre la société civile

Les initiatives collectives qui s'organisent en associations ou coopératives sont de bons relais de la transition ; ainsi en est-il de la CUMA, Val Bois 82, Quercy Énergie. Renforcer ce type d'initiatives collectives permettrait d'embarquer le plus grand nombre de citoyens, d'acteurs et de partenaires pour permettre l'adhésion au projet et favoriser des modes de co-construction et de dynamique sociale, précurseurs d'un changement sociétal. Cela

Châteaux de Bruniquel / Crédits : PETR du Pays Midi-Quercy





Crédits : Bijlara

permettrait au Pays de s'appuyer sur un réseau étoffé de « groupes relais » faisant office d'ambassadeurs de la transition (mobilisation d'agents municipaux, architectes et maîtres d'ouvrage, fabricants et vendeurs de matériaux, artisans, entreprises, familles à énergie positive...), et sur des structures coopératives qui peuvent à la fois créer des emplois non délocalisables, et réunir des catégories d'acteurs et de citoyens porteurs de projets co-

construits et conduits de façon autonomes.

Cette dynamique, en plus de celle engagée avec l'enquête auprès des habitants, pourrait permettre de renouveler le Conseil de Développement aujourd'hui en perte de vitesse.

### Renforcer le portage

Le territoire présente une belle capacité de résilience qui lui permet de tenir le cap

depuis maintenant près de 15 ans. Après le changement du Président-fondateur il y a quelques années, qui n'a pas provoqué de rupture dans la politique de transition énergétique, le départ du Vice-Président dédié à l'énergie, a été plutôt bien « digéré » et a amené à un fonctionnement plus partagé, tout à fait intéressant. Ce pilotage mériterait sans doute une répartition des rôles plus précise, de manière à définir une place dans cette transition un peu dans tous les projets, avec peut-être un chef d'orchestre porteur d'un discours politique fort sur la transition, une personne, un VP qui soit sentinelle de la politique de transition au Pays, aux côtés du Président. Le Président Maffre, dans la continuité de l'histoire du territoire, pionnier sur son territoire avec le 1er réseau de chaleur, porte bien sûr cette politique de transition !

Réécoute territoriale réalisée par Cécile de Blic, Yves Gorgeu et Valérian Poyau pour le compte de l'UNADEL et Territoires Conseils en juin 2017.